



Pas de nouvelle restriction des droits des immigrés

Le 16 juin, le Sénat a adopté la proposition de modification du Code d'Entrée et de Séjour des Etrangers et du Droit d'Asile (CESEDA), déjà votée le 17 mai par l'Assemblée nationale, sur proposition du ministre de l'Intérieur. Cette réforme, qui va être examinée en commission mixte paritaire (députés et sénateurs), pourrait être définitivement adoptée avant le 1er juillet. Restera l'ultime arbitrage du Conseil Constitutionnel. Si la loi est validée en l'état, des dizaines de milliers de sans-papiers, ainsi que leurs enfants, se verraient immédiatement condamnés à l'irrégularité perpétuelle, traqués, pourchassés, expulsés.

Déjà le ministre de l'Intérieur prévoit, à compter du 1er juillet, fin de l'année scolaire, d'accentuer les arrestations d'étrangers en situation irrégulière notamment en s'en prenant à leurs enfants, comme il l'a déjà scandaleusement permis dans une école maternelle du Mans, où la police est allée chercher deux enfants de 3 ans et de 6 ans, pour les mener au commissariat, avant de les expulser avec leur maman...

La Cgt réitère avec la plus extrême fermeté sa condamnation de ce texte. C'est une véritable « machine à fabriquer des sans-papiers », qui ne pourra que favoriser le travail illégal, peser sur les conditions de travail de tous les salariés et accentuer leur mise en concurrence.

Il s'agit pour le gouvernement et le patronat de poursuivre une offensive de précarisation généralisée des salarié(e)s de notre pays. Après le CPE que le gouvernement voulait imposer aux jeunes, les CDD renouvelables pour les «seniors», les CNE pour les salariés des petites entreprises, le gouvernement veut trier les arrivants et priver les «chanceux» de tout droit à la revendication sociale. En ne leur permettant un travail légal que sous un statut très précaire, celui du «travailleur temporaire», c'est un cadeau offert aux employeurs, qui décideront de la durée du contrat de travail, et donc de la durée de leur séjour en France. Gare au salarié étranger qui oserait vouloir défendre ses droits de salariés !

Cette réforme est inacceptable, contraire aux valeurs de solidarité et d'accès à l'égalité des droits pour tous qui sont celles de la Cgt.

Elle est inefficace, dangereuse, et contraire aux valeurs de notre République.
Elle ne doit pas s'appliquer. Elle doit être retirée.

Avec toute la CGT, l'UGFF appelle l'ensemble des personnels à manifester le 1^{er} juillet à Paris et dans toute la France, avec le collectif «Uni-e-s contre l'immigration jetable », le réseau « Education sans frontières » et les collectifs de sans papiers.

Montreuil, le 22 juin 2006